

L'association Rhéso reprise par trois acteurs locaux de l'insertion sociale



Trois acteurs locaux l'Aharp, Cap habitat et l'AIVS Soligone ont repris, chacun pour une partie, l'activité de l'association Rhéso, structure médico-sociale née en 2007 et dévolue aux personnes en situation de fragilité sociale, économique ou psychologique, avec notamment un accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

Confrontée à des difficultés majeures, l'association Rhéso avait fait l'objet d'une décision de liquidation prononcée par le tribunal des affaires économiques (TAE) d'Avignon le 19 mars 2025. À l'issue de cette audience, le tribunal avait désigné trois associations locales pour reprendre les dispositifs financés par l'État, l'Agence régionale de santé (ARS) et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) : l'Aharp, Cap habitat et l'AIVS Soligone.

L'association Cap habitat,

Cap habitat, forte de 22 ans d'expérience, reprendra les dispositifs sociaux de Rhéso sur les secteurs d'Orange et de Valréas, en complément de l'offre de reprise de l'Aharp;

L'AIVS Soligone

prendra en charge l'ensemble des mesures d'accompagnement social vers et dans le logement, consolidant ainsi son expertise sur l'ensemble du territoire vauclusien. L'AIVS Soligone est l'intermédiaire entre des propriétaires désireux de louer des logements en toute sécurité et



des ménages aux ressources modestes.



De gauche à droite Sylvie Caulier-Crespo, Luc Crespo, Benoît Filist et Sylvie Martin. Copyright Aharp

L'Aharp (Association pour l'Hébergement, l'Accueil et la Réinsertion en Provence),

L'Aharp, qui exerce son accompagnement depuis 55 ans, aura en charge l'hébergement d'urgence, ainsi que les pôles d'accompagnement des femmes victimes de violences et de santé. La reprise de ces activités s'opérera principalement sur le territoire de Carpentras et, de manière plus ciblée, sur Orange pour le dispositif <u>'Toit d'Abord'</u>. L'Aharp œuvre dans le cadre de l'accueil de jour, la pension de famille, les lits halte soins santé. C'est aussi un centre d'hébergement et de réinsertion sociale et un centre de formation. En 2024, l'Aharp a accueilli 420 personnes et déploie 282 places d'accueil et d'accompagnement, emploie 59 salariés à temps pleins et partiels et est dotée d'un budget de 5,5M€.

Son conseil d'administration



Son conseil d'administration est composé de trois co-présidents : Rémy Bertaud, Luc Crespo et Sylvie Martin. Trésorier : Luc Crespo. Secrétaire : Sylvie Caulier. 7 administrateurs : Bernadette Guichard, Marie Annick Passebois, Dominique Riberi, Jacques Vincent, Jean François Bijon, Claudie Delauche et Stéphane Castelain.

La Fondation Orange lance des appels à projets destinés aux associations



La <u>Fondation Orange</u>, créée par la société de télécommunications éponyme, lance plusieurs appels à projets sur tout le territoire français. Les associations œuvrant pour l'insertion sociale ou le numérique solidaire sont invités à déposer leurs dossiers.

Depuis 1987, la Fondation Orange s'engage pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté. C'est pourquoi elle lance de nouveau plusieurs appels à projets à destination des associations.

Pour rappel, entre 500 et 700 projets sont retenus chaque année sur plus de 4000 sollicitations dans toute la France. Depuis son déploiement, 3 projets vauclusiens ont pu être accompagnés par la Fondation Orange dont le Fablab Solidaire de Provence Numérique à Carpentras, ou encore le Crea_Lab du Grenier à sel à Avignon.



Les appels à projets

La Fondation Orange lance son 9e appel à projets Fablabs Solidaires sur l'ensemble du territoire français doté de 400 000€. Les associations ont jusqu'au 16 avril pour <u>déposer leur candidature</u>. Les Fablabs permettent notamment aux jeunes d'acquérir ou d'améliorer des compétences techniques telles que le numérique ou les logiciels, mais aussi des compétences transverses comme la gestion de projet, le travail en collectif, ou encore l'autonomie. Le <u>même appel à projets est lancé, mais à l'international</u>.

En 2015, la Fondation a créé le programme Maisons Digitales, qui s'appuie sur le potentiel du numérique pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des femmes sans qualification, sans emploi, et en situation précaire. Les Maisons Digitales proposent des formations de 6 mois à 1 an afin de s'initier ou se perfectionner à la bureautique et l'utilisation de logiciels. Les associations ont jusqu'au 31 mai pour déposer leur candidature.

Les détails de deux autres appels à projets seront annoncés plus tard dans l'année. Il s'agit des projets Coups de Coeur Ô Féminin, et Autisme Numérique.

V.A.